

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable RPQS-eau



Exercice 2020

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007





Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs
peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Sommaire

Table des matières

Les Chiffres Clés pour 2020	3
Les temps forts pour 2020	4
1. Présentation du service.....	5
1.1 Présentation du territoire.....	5
1.2 La gestion du service	6
2. Les caractéristiques techniques du service	7
2.1 Les abonnés	7
2.2 Les volumes caractéristiques	7
2.3 Le patrimoine du service	10
2.4 La qualité de l'eau	14
2.5 La performance des réseaux.....	14
3. Les caractéristiques financières du service	16
3.1 Tarification.....	16
3.2 Financement des Investissements	17
3.3 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité	18
ANNEXES	19

Les Chiffres Clés pour 2020

	58 878 abonnés pour 114 899 habitants	
7 790 283 m³ mis en distribution		
84 m³ de consommation moyenne par abonné et par an		
	725 400 ml de réseaux de distribution	
	9 sites de productions	28 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 36 650 m ³
1,92 €/m³ Au 1er janvier 2021 sur la base d'une facture de 120 m ³ .		

Les temps forts pour 2020

Mars Avril

Crise sanitaire liée à la COVID 19

La France a connu un épisode de crise sanitaire lié à la COVID 19 qui a fortement marqué l'activité du service. Elle a nécessité l'adaptation des modes de fonctionnement des services de la CAB et du délégataire. Le délégataire a notamment arrêté toutes les interventions non urgentes chez les particuliers et fermé l'accueil. Le personnel administratif (y compris les centres d'appels) a été placé en télétravail.



Juin

Arrêté préfectoral vigilance sécheresse

Compte tenu du déficit de pluie constaté au printemps 2020, le département du Pas de Calais a été placé en vigilance sécheresse le 29 mai 2020.

Second semestre 2020

Définition d'un plan de sécurisation de la ressource en eau

Pour faire face à nouveaux épisodes de sécheresse et assurer les besoins en eau, un plan de sécurisation de la production d'eau potable a été élaboré dans le courant du second semestre. Il comporte 5 axes pour un montant d'investissement de 5,4 M€.

Juillet

Protection des forages de Saint Léonard, de la galerie du Molinet et de la prise d'eau de Carly

La CAB a entrepris une révision de l'arrêté préfectoral d'instauration des périmètres de protection des forages de Saint Léonard et de Molinet, ainsi que la mise en place des périmètres de protection de la prise d'eau de Carly. Pour cela, un avis d'hydrogéologue agréé a été rendu les 1^{er} et 2 juillet.



Septembre

Lancement de l'animation Agricole de l'opération de reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE) des galeries de Molinet et Tingry

La CAB a missionné la chambre d'agriculture du Pas de Calais pour l'animation agricole de l'ORQUE des galeries de Molinet et de Tingry. Un comité de pilotage de lancement a eu lieu le 29 septembre 2020.

Décembre

Protection de la ressource en eau - Prise d'eau de Carly

Démarrage de l'opération de reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE) pour la prise d'eau de la Liane située à Carly par le lancement du diagnostic territorial sur 38 communes des pressions s'exerçant sur la qualité de la ressource en eau.

Toute l'année

Renouvellement de 5 450 ml de réseau de distribution d'eau potable.
 Renouvellement de 213 branchements en plomb.



1. Présentation du service

1.1 Présentation du territoire

La communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) a été créée le 1^{er} janvier 2000. Elle regroupe 22 communes pour une superficie de 204,52 km².

Parmi ses compétences, la CAB gère le service d'eau potable.

- **Compétences liées au service :**

- ✓ Production
- ✓ Adduction
- ✓ Distribution

- **Territoire desservi :**

- ✓ Baincthun
- ✓ Boulogne-sur-Mer
- ✓ La Capelle les Boulogne
- ✓ Condette
- ✓ Conteville les Boulogne
- ✓ Danes
- ✓ Echinghen
- ✓ Equihen-Plage
- ✓ Hesdigneul les Boulogne
- ✓ Hesdin l'Abbé
- ✓ Isques
- ✓ Le Portel
- ✓ Nesles
- ✓ Neufchâtel-Hardelot
- ✓ Outreau
- ✓ Pernes les Boulogne
- ✓ Pittefaux
- ✓ Saint-Etienne au Mont
- ✓ Saint Léonard
- ✓ Saint Martin Boulogne
- ✓ Wimereux
- ✓ Wimille



1.2 La gestion du service

La compétence « Eau » s'exerce sous la responsabilité du Vice-Président Olivier BARBARIN.

Le service Eau Potable est exploité en délégation de service public par voie d'affermage avec un opérateur unique VEOLIA.

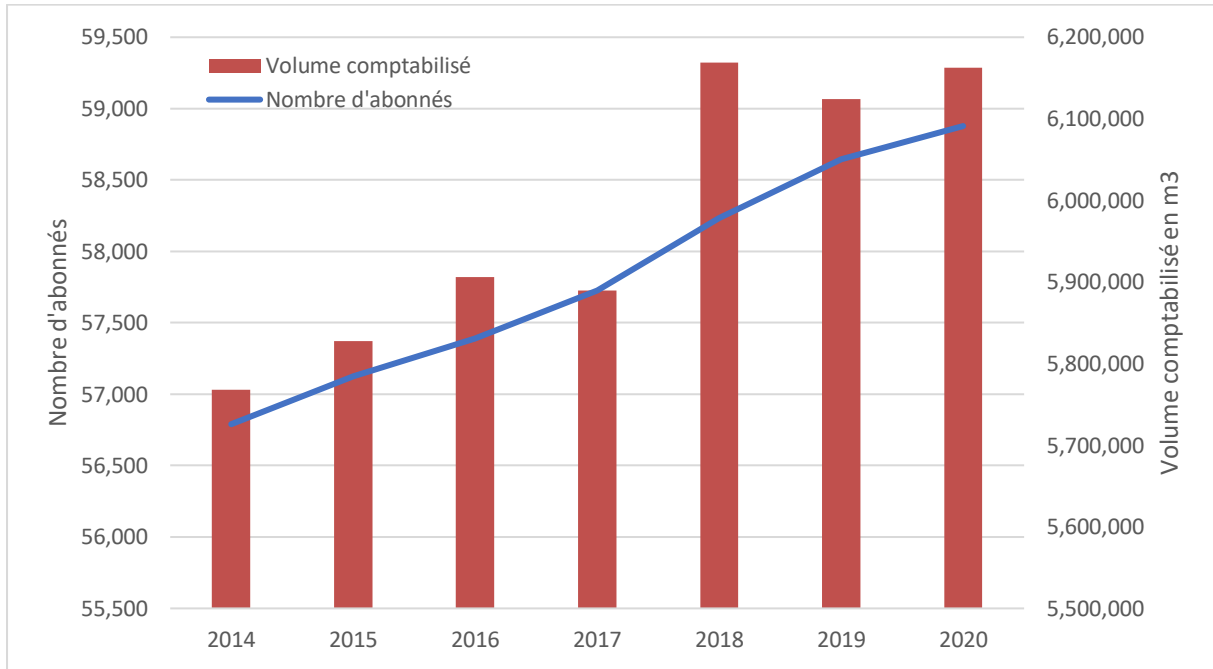
Le contrat de délégation de service public est le suivant :

	Nom du Déléataire	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Missions du délégataire
Service d'Eau Potable	VEOLIA	01/06/2013	31/05/2025	<ul style="list-style-type: none">- L'exploitation de l'ensemble des ouvrages du service- L'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service- La réalisation de travaux définis au contrat- La gestion des usagers du service

2. Les caractéristiques techniques du service

2.1 Les abonnés

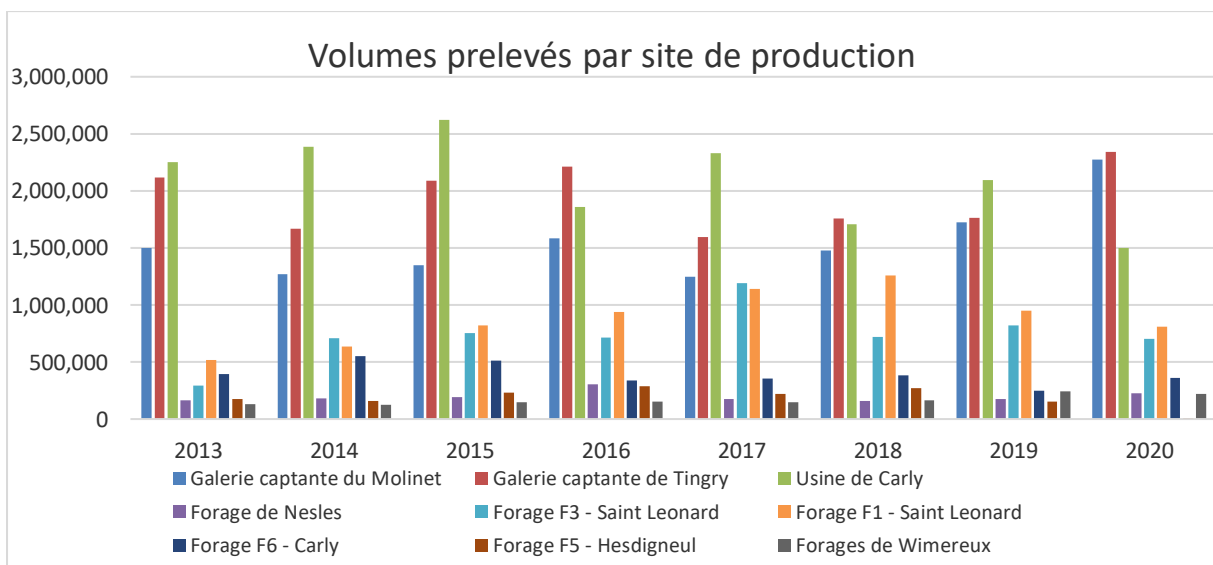
En 2020, le service public d'eau comptait 58 878 abonnés sur le territoire de la CAB contre 58 644 en 2019. Le nombre d'abonnés présente une tendance à la hausse ces dernières années.



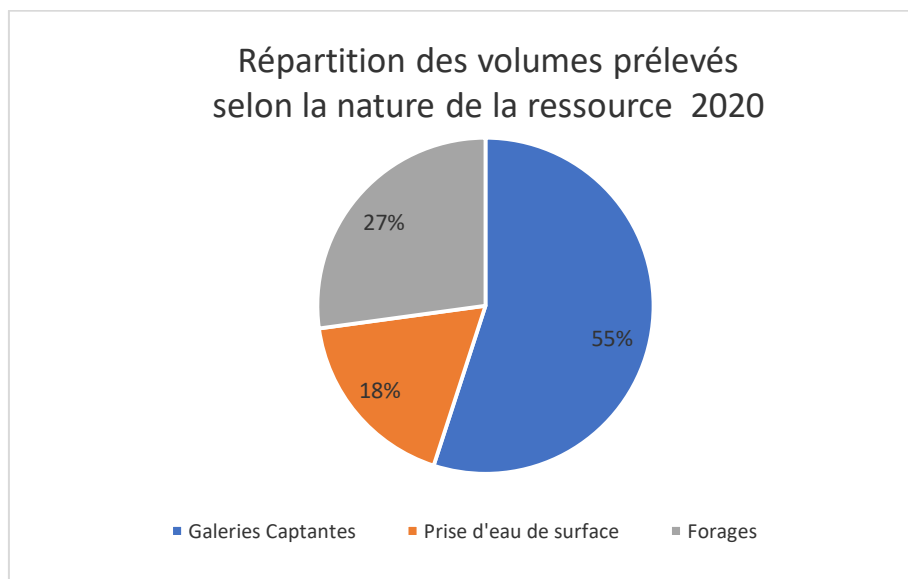
2.2 Les volumes caractéristiques

- **Les volumes prélevés sur les ressources en eau**

Le volume prélevé correspond au volume d'eau brute prélevé au milieu naturel. Sur l'ensemble des sites de production, ce volume s'est élevé à **8 439 880 m³** en 2020 alors qu'il était de **8 170 884 m³** en 2019. On observe donc une augmentation de 3,3 % par rapport à 2019.



Pour 2020, la répartition des volumes prélevés en fonction de la nature de la ressource est la suivante :



● **Les volumes produits**

Le volume produit correspond au volume d'eau produit en sortie d'usine. Il diffère du volume prélevé par les pertes que génèrent les usines de traitement pour les nettoyages de filtres par exemple.

Pour 2020, le volume produit est de **8 217 902 m³**, alors qu'il était de 7 957 425 m³ en 2019. On observe donc une augmentation de 3,3 % par rapport à 2019.

● **Les achats d'eau**

Le service d'eau potable de la CAB achète de l'eau potable :

- A la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois (CA2BM) pour l'alimentation en eau potable des habitants de la ville de Dannes par une convention de vente d'eau en gros signée le 7 mars 2019 ;
- Au Syndicat des Eaux de Samer et Environ (SESE) pour la désinfection au chlore gazeux de l'eau du Molinet par une convention de vente d'eau en gros signée le 06 février 2018.

En 2020, cela représente **50 217 m³**, soit une augmentation de 29,1%. Le détail de ces achats d'eau est le suivant :

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2019 (en m ³)	Volume acheté durant l'exercice 2020 (en m ³)	Évolution en %
CA2BM	38 905	50 217	29,1 %
SESE	-*	-*	-
Total d'eaux traitées achetées :	38 905	50 217	29,1%

* Les volumes achetés au SESE n'apparaissent plus comme volume « achetés », ils sont directement déduits des volumes « vendus » au SESE à compter du 1^{er} janvier 2019.

● **Les volumes distribués à l'utilisateur**

En 2020, le service d'eau potable a distribué **6 162 734 m³** aux usagers, soit une hausse de 0,6% par rapport à 2019.

Le détail par typologie d'utilisateurs de ces volumes est le suivant :

Acheteurs	Volumes livrés durant l'exercice 2019 (en m ³)	Volumes livrés durant l'exercice 2020 (en m ³)	Évolution en %
Abonnés domestiques	4 927 948	4 920 947	-0,1 %
Autres abonnés	1 170 139	1 211 660	3,5 %
Volume dégrevé	25 872	30 127	16,4 %
Total des volumes comptabilisés chez les abonnés sur 365 jours	6 123 959	6 162 734	0,6 %

Le service d'eau potable de la CAB vend de l'eau potable aux collectivités voisines :

- Au Syndicat des Eaux de Samer et Environ (SESE) par une convention de vente d'eau en gros signée le 06 février 2018 ;
- A la commune de Longfossé par une convention de vente d'eau en gros signée le 22 février 2018 ;
- A la commune d'Ambleteuse par une convention de vente d'eau en gros signée le 11 janvier 2018.

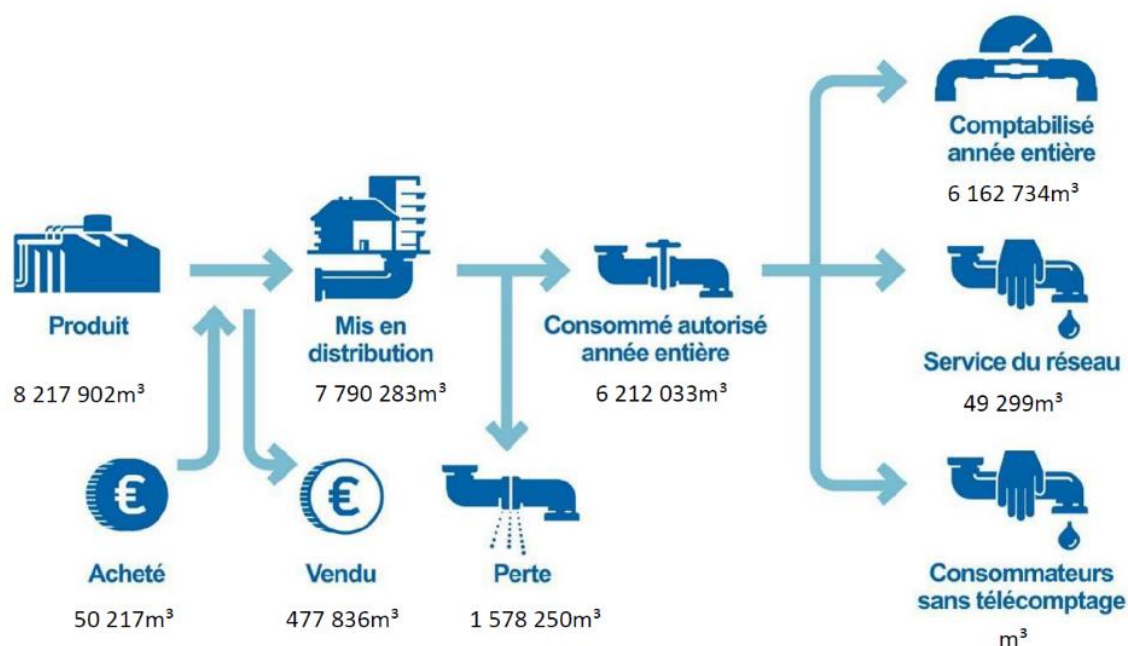
En 2020, cela représente **477 836 m³**, soit une augmentation de 17,5 %. Le détail de ces achats d'eau est le suivant :

Acheteurs	Volumes livrés durant l'exercice 2019 (en m ³)	Volumes livrés durant l'exercice 2020 (en m ³)	Évolution en %
SESE	298 613	339 673	13,8%
Longfossé	94 111	102 177	8,6%
Ambleteuse	13 916	35 986	158,6%
Total des volumes exportés vers d'autres services	406 640	477 836	17,5%

● **Les autres volumes**

Le service d'eau potable a estimé à **49 299 m³** l'eau qui a été nécessaire pour les besoins du service, à savoir les essais de poteaux d'incendie, les purges sur réseaux, les rinçages de conduite lors de travaux, les consommations des analyses de chlore et les nettoyages de réservoir.

- Synthèse des flux de volumes



2.3 Le patrimoine du service

- Le réseau

Le linéaire total de réseaux du service d'eau potable est de **1 045 505 mètres** (y compris les branchements). Chaque habitation est raccordée au réseau par un branchement équipé d'un compteur qui appartient au service public. Après compteur, la surveillance du branchement est de la responsabilité de l'utilisateur.

Réseau (en mètre)		
Adduction	Distribution	
	Canalisations	Branchements
42 207	725 400	277 898
TOTAL	1 045 505	

En 2020, **5 450 mètres** de réseaux ont été renouvelés. Ce qui amène le taux moyen de renouvellement sur les cinq dernières années à 0,99 %.

La liste des travaux de renouvellement des réseaux réalisés est la suivante :

Commune	Voie	Linéaire	Diamètre	Réalisation
Baincthun	Rue de la Bouverie	670	100	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue de la tour d'Odre	260	100	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue du Calvaire	67	100	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue de Wimille	90	60	VEOLIA
Boulogne sur mer	Allée Gaspard Monge	42	80	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Jules Baudecloque (partie basse)	91	80	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Jules Baudecloque (escaliers)	130	80	VEOLIA
Boulogne sur mer	Passage de l'espoir	70	60/80	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue de la libération	367	40	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Alexander Fleming	200	80	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Eugene Livois	82	80	VEOLIA
Boulogne sur mer	Place de France	280	60/80	VEOLIA
Outreau	Boulevard de la liberté	116	60	VEOLIA
Outreau	Rue de l'Yser et rue de Vimy	130	60	VEOLIA
Outreau	Rue de l'Aisne	96	100	VEOLIA
Saint Martin Boulogne	Rue de la croix Abot	467	250	VEOLIA
Saint Martin Boulogne	Rue de l'orme	936	200	VEOLIA
Wimereux	Rue du camping	84	100	VEOLIA
Wimille	Route de la vallée	1272	125	VEOLIA

Le délégataire a soumis **111 381 mètres** de réseaux à de la recherche de fuites. Il a réparé 71 fuites sur canalisations, 184 fuites sur branchements et 7 fuites sur équipements soit un total de **262 fuites**.

Des travaux ont par ailleurs été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité : extension du réseau d'eau potable chemin Ducrocq à Isques (9,5 k€ HT) et pose d'un stabilisateur à Hesdin l'Abbé en vue d'améliorer la pression desservie aux habitants de la rue du Haut Marais (14,5 k€ HT).

- **Les branchements et compteurs**

Le service d'eau potable compte **41 440** branchements et **63 602** compteurs.

Le plomb est un métal dont l'accumulation dans l'organisme peut être toxique et qu'on retrouve dans les peintures ou les canalisations. Il est donc nécessaire d'en limiter l'exposition.

En 2020, La CAB a financé la suppression de **213** branchements en plomb pour un montant de 270 k€, soit 1,64 % du parc de branchement plomb (recensé en 2002 à 12 950). Au 1^{er} janvier 2021, il reste 5718 branchements plomb à supprimer.

- **Les ouvrages de production**

Le service d'eau potable est alimenté par 9 sites de production.

Site de production	Capacité max de prélèvement (en m ³ /j)	Capacité max de production (en m ³ /j)
Forage et puits de Nesles	1 500	1 500
Forage F05 d'Hesdigneul	2 400	2 400
Forage F06 de Carly	3 600	3 600
Forage F01 de Saint Leonard	4 800	4 800
Forage F03 de Saint Léonard	6 000	6 000
Forages et usine de Wimereux	4 160	1 600
Galerie captante de Tingry	8 500	8 500
Galerie captante de Molinet	16 000	-
Usine de production de Wierre au bois	-	1 650
Prise d'eau et usine de Carly	15 000	16 000
Forage Carly basse ville	1 000	
TOTAL	62 960	46 050

Les eaux brutes issues de la galerie de Molinet doivent être traitées avant d'être mise en distribution, principalement à cause de la présence de pesticides et de la turbidité. La mise en service de l'usine de Wierre-au-Bois en 2018 permet de traiter 1 650 m³/j distribuée vers le Syndicat des eaux de Samer et Longfossé. Une autre partie de l'eau de la galerie de Molinet est acheminée à l'usine de Carly où elle est traitée au même titre que les eaux prélevées dans la Liane.

Le printemps et l'été 2020 a été particulièrement marqué par la sécheresse. Le préfet a placé le département en vigilance sécheresse le 29 mai 2020. Un suivi renforcé des niveaux des forages a été mis en place avec une communication régulière aux services de l'Etat durant l'été 2020.

● Les actions de protection de la ressource en eau

Trois dossiers ont été relancés en 2019 et ont abouti à la préconisation de nouveaux périmètres de protection par un hydrogéologue agréé pour la galerie captante du Molinet, la prise d'eau de Carly et les forages de Saint Léonard.

La CAB réalise également des actions de protection de la ressource en eau sur les aires d'alimentation de captages. En 2020, l'animation auprès des exploitations agricoles a été relancée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture sur les secteurs de Molinet et Tingry. Un diagnostic global des pollutions pouvant atteindre la prise d'eau de Carly a également été démarré en décembre.

● Les réservoirs

Enfin, la CAB a procédé aux travaux de réhabilitation de l'assainissement non collectif du logement du gardien et des sanitaires de l'usine de Carly (15,4 k€ HT).

Le service d'eau potable se compose également de 28 réservoirs pour une capacité totale de stockage de 36 650 m³ et de 13 stations de reprise, dont le détail est le suivant :

Localisation	Capacité de stockage (en m ³)	Débit des pompes (m ³ /h)
Réservoir Audisque	700	
Réservoir Bon Air	400	
Réservoir du Cimetière de l'Est	2 000	
Réservoir de Condette	400	
Réservoir de Conteville	200	
Réservoir d'Ecault	200	
Réservoir du Cimetière d'Equihen	500	
Réservoir des Estombelles	250	
Reprise des Estombelles		25
Réservoir d'Hardelot Pinède	1 200	
Réservoir d'Hardelot Bevedère	350	
Réservoir d'Henriville	4 000	
Réservoir du Mont de Thune	250	
Reprise Hesdin l'abbé		20
Reprise Houlouve		220
Réservoir d'Isques	200	
Reprise d'Isques		35
Reprise de Landacres	1 400	540
Réservoir de la Colonne	1 000	
Réservoir de la Trésorerie	1 600	
Réservoir Mazurette	1 000	
Réservoir Mont Lambert	300	
Reprise Mont Plaisir		85
Reprise Neufchatel Hardelot		50
Réservoir de Nesles	400	
Reprise rue vert Outreau		150
Reprise et Reservoir d'Ostrohove	5 400	350
Supression petit caporal		20
Reprise et réservoir du Pont Pitendal	2 500	400
Résevoir de Quehen	1 500	
Reprise et Réservoir Robespierre	1 000	
Reprise de Saint Etienne au Mont MS		150
Réservoir et Reprise de Saint Etienne au Mont Bach	500	150

Localisation	Capacité de stockage (en m ³)	Débit des pompes (m ³ /h)
Réservoir Saint Martin	5 000	
Réservoir de Tingry	2 000	
Réservoir Tour Renard	1 900	
Réservoir de Wimereux Ballon	500	
TOTAL	36 650	

2.4 La qualité de l'eau

L'Agence Régionale de Santé réalise un contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique afin de s'assurer de la qualité de l'eau distribuée aux usagers. Les résultats, de la campagne 2020, sont les suivants :

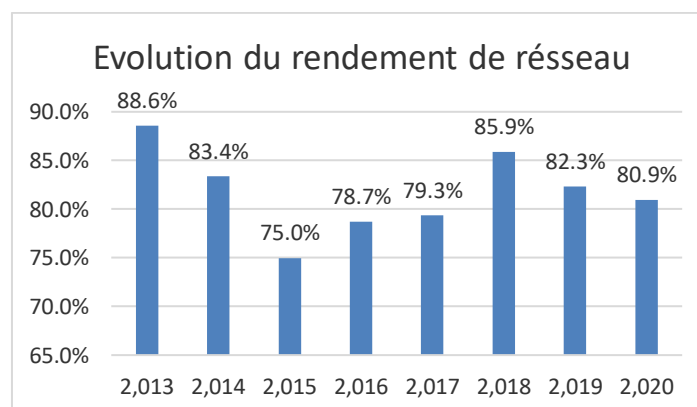
Type d'Analyses	Nombre de Prélèvements réalisés	Nombre de paramètres mesurés	Nombre de paramètres non-conformes	Taux de conformité
microbiologiques	309	1 790	0	100 %
physico-chimiques	148	24 984	0	100%

2.5 La performance des réseaux

- **Le rendement du réseau**

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

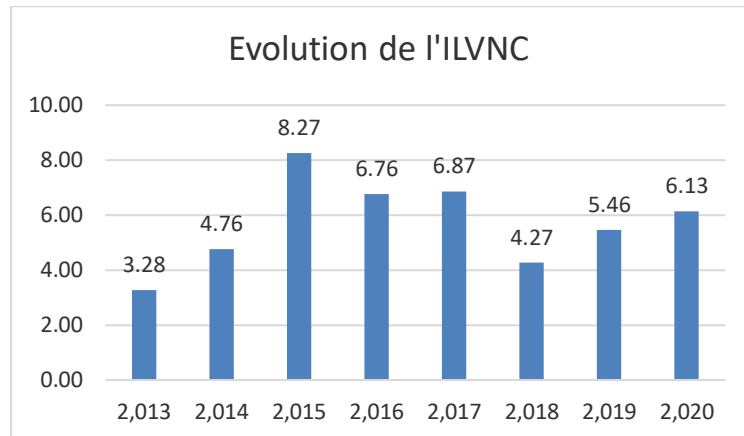
Pour l'année 2020, le rendement est de **80,9%**. Il a diminué de 1,7 % par rapport à 2019 (Rendement 2019 : 82,3 %).



- **Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC)**

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau. Plus la valeur de l'ILVNC est faible, meilleur est la performance du réseau.

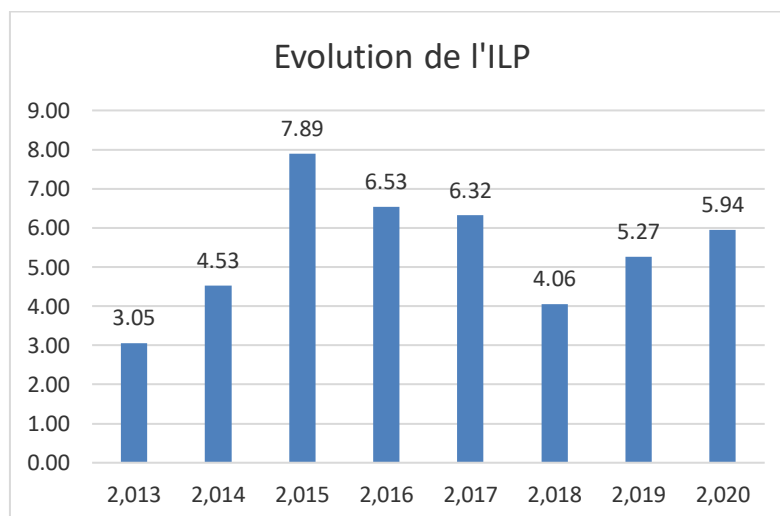
Pour l'année 2020, l'ILVNC est de **6,13 m³/jour/km**. Il a augmenté de 12,3 % par rapport à 2019 (ILVNC 2019 : 5,46).



- **Indice linéaire de pertes en réseau (ILP)**

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés. Plus la valeur de l'ILP est faible, meilleur est la performance du réseau.

Pour l'année 2020, l'ILP est de **5,94 m³/jour/km**. Il a augmenté de 12,8 % par rapport à 2019 (ILVNC 2019 : 5,27).



3. Les caractéristiques financières du service

3.1 Tarification

L'eau est disponible gratuitement dans la nature, mais pour l'amener au robinet de l'utilisateur cela a un coût pour la prélever au milieu naturel, la traiter, la canaliser, la stocker, la contrôler et la distribuer. C'est ce service qui est rémunéré à travers le prix de l'eau.

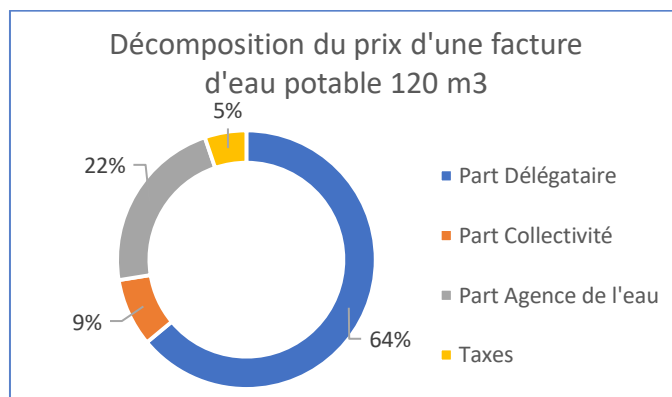
Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Part de la CAB			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement ⁽¹⁾	-	-
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Consommation	0,1620 €/m ³	0,1620 €/m ³
Part du délégataire VEOLIA			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	53,70 €	54,44
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Consommation tranche 0-80 m ³	0,7154 €/m ³	0,7251 €/m ³
	Consommation tranche 81-500 m ³	0,8813 €/m ³	0,8932 €/m ³
	Consommation tranche au-delà de 500 m ³	1,0628 €/m ³	1,0771 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes	Taux de TVA	5,5 %	5,5%
Redevances Agence de l'Eau	Préservation de la ressource en eau	0,0750 €/m ³	0,0750 €/m ³
	Lutte contre la Pollution	0,35000 €/m ³	0,35000 €/m ³

Pour une facture de 120 m³, le prix de la facture s'élève à **230,64 € TTC** soit **1,92 euros TTC/m³** y compris l'abonnement, les redevances agence de l'eau (valeur au 1^{er} janvier 2020 : 1,90 €/m³). Le prix de distribution de l'eau a augmenté de 1%.

Pour information, le prix moyen observé sur le bassin Artois Picardie est de 2,105 €/m³ (Résultat de l'enquête de 2019).

Un exemple de facture 120 m³ est fourni en annexe. La décomposition de la facture d'eau potable de 120 m³ est la suivante :



Cette tarification amène les recettes d'exploitation suivantes :

	En 2019		En 2020	
	CAB	VEOLIA	CAB	VEOLIA
Facturation du service aux abonnés (part fixe et proportionnelle)	977 511,82 €	8 529 698,00 €	974 633,32 €	8 735 492,00 €
Facturation du service (Vente d'eau en gros)	17 945,79 €	115 525,00 €	21 206,57 €	139 330,00 €
Autres prestations auprès des abonnés	0	406 915,00 €	0	351 890,00 €
Subventions (section fonctionnement uniquement)	0	0	17 132,68	0
Redevance d'occupation du domaine public	100 643,05 €		91 104,24 €	
Contribution exceptionnelle du budget général	0	0	0	0

3.2 Financement des Investissements

- **Montant financier de la section investissement**

La CAB pour réaliser les travaux cités au chapitre 2.3, a engagé les montants suivants de la section investissement du budget Annexe Eau de la CAB :

Montants des dépenses réalisées en 2020	482 369,04 €
Montants des subventions <u>pour ces travaux</u>	0,00 €
Montants des contributions du budget général <u>pour ces travaux</u>	0,00 €

- **État de la dette du service (en €)**

L'état de la dette au 31 décembre 2020 du budget Annexe Eau de la CAB fait apparaître les valeurs suivantes :

En-cours de la dette (montant restant dû)		1 031 437,50 €
Montant remboursé durant l'exercice	capital	28 250,00 €
	intérêts	15 941,01 €

- **Amortissements**

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements du budget Annexe Eau de la CAB a été de 355 810,81 €.

3.3 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

En 2020, le service a reçu 61 demandes d'abandon de créances. Pour un montant total de 2 779,67 € qui ont été abandonné ou versés à un fonds de solidarité.





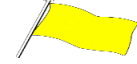














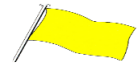




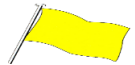








Pour l'année 2020, l'indicateur relatif aux abandons de créances et versements à un fonds de solidarité est de **0,00042 €/m³**

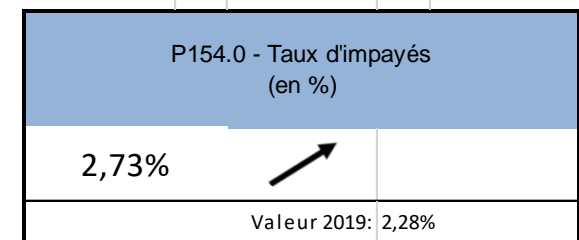
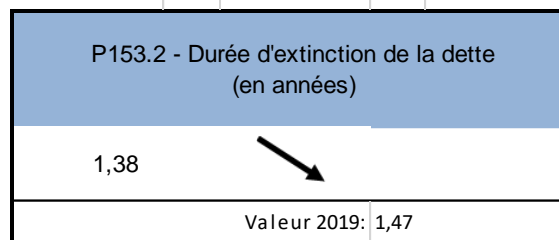
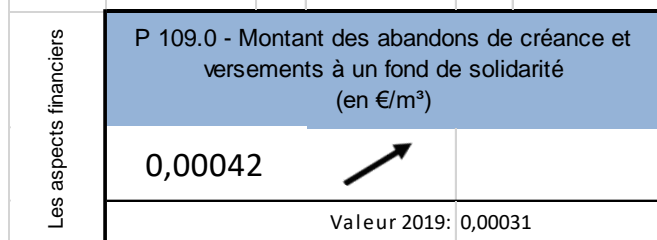
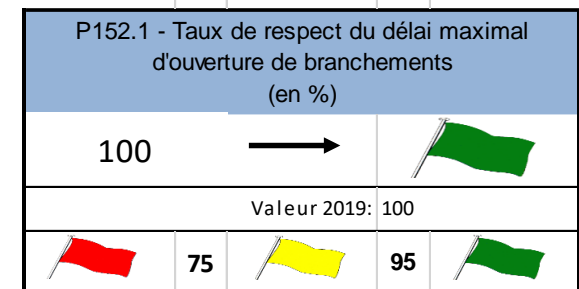
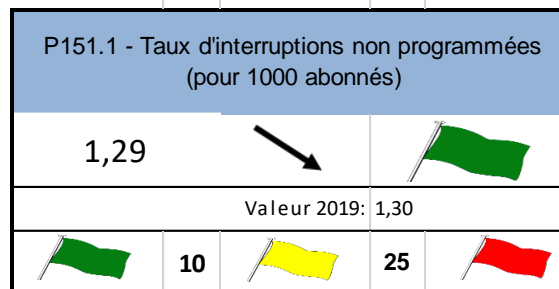
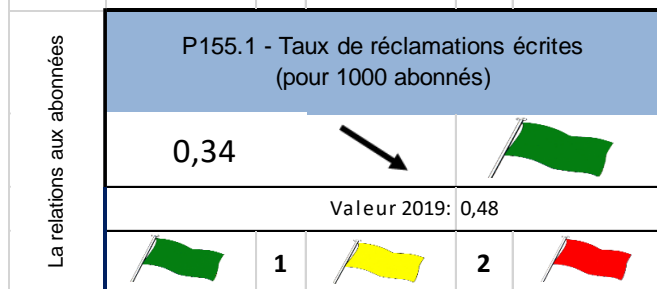
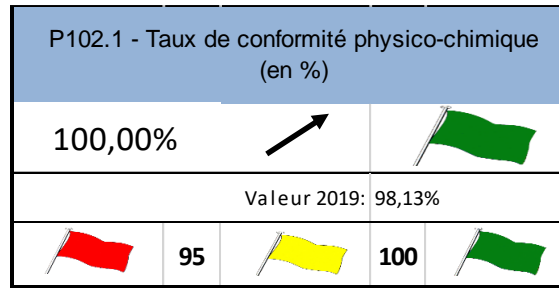
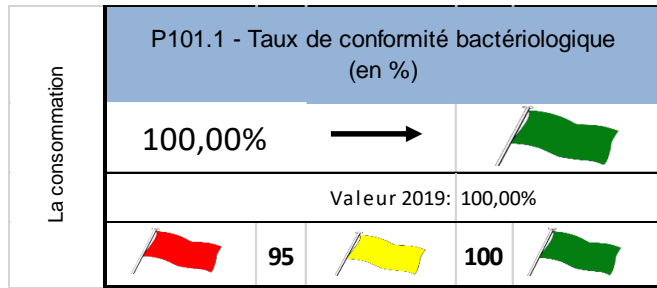
ANNEXES

- Facture 120 m³ au 1er janvier 2021 :

		FACTURE 120m3	
	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT
Distribution de l'eau			
Abonnement			
Abonnement (part délégataire)			54,44 €
Abonnement (part collectivité)			0,00 €
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m3)	80	0,7251 €	58,01 €
Consommation (part délégataire) (m3)	40	0,8932 €	35,73 €
Consommation (part collectivité) (m3)	120	0,1620 €	19,44 €
Total Distribution de l'eau			167,62 €
Redevances Agence de l'Eau Artois Picardie			
<i>Pollution de l'eau d'origine domestique (m3)</i>	120	0,3500 €	42,00 €
Prélèvement sur la ressource en eau (m3)	120	0,0750 €	9,00 €
Total Agence de l'Eau			51,00 €
TVA			
Eau potable (5,5%)	0,055		12,02 €
Total TVA			12,02 €
TOTAL			
Eau potable - Total HT			218,62 €
Eau potable - Total TTC			230,64 €
Eau potable - Prix TTC du m3			1,92 €/m3

● Synthèse des indicateurs de performance

Indicateurs descriptifs des services	<p>D101.1 - Estimation du nombre d'habitants desservies</p> <p>114 899 </p> <p>Valeur 2019 : 116 658</p>	<p>D102.0 - Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (en €/m³)</p> <p>1,92 </p> <p>Valeur 2019 : 1,9</p> <p>Prix moyen sur le bassin artois picardie : 2,105 (résultats de l'enquête 2019)</p>	<p>D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jour ouvrable)</p> <p>1 </p> <p>Valeur 2019 : 1</p>
Le réseau de distribution	<p>P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (Note sur 100)</p> <p>73  </p> <p>Valeur 2019: 65</p> <p> 60  100 </p>	<p>P103.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)</p> <p>110  </p> <p>Valeur 2019: 110</p> <p> 61  80 </p>	<p>Taux moyen de renouvellement des réseaux (P107.2)</p> <p>0,99%  </p> <p>Valeur 2019 : 1,1%</p> <p> 0,5  1 </p>
	<p>P104.3 - Rendement du réseau de distribution (en %)</p> <p>80,9%  </p> <p>Valeur 2019 : 82,3%</p> <p> 75  85 </p>	<p>P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/j/km)</p> <p>6,13  </p> <p>Valeur 2019 : 5,46</p> <p> 3  7 </p>	<p>P106.3 - Indice linéaire de pertes (en m³/j/km)</p> <p>5,94  </p> <p>Valeur 2019 : 5,27</p> <p> 3  7 </p>



● Note d'information de l'agence de l'eau Artois Picardie



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1887 du 8 août 2016 - art. 37, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable dont il est notamment à l'origine des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition avril 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



LES REDEVANCES ET LES ACTIONS EN 2020

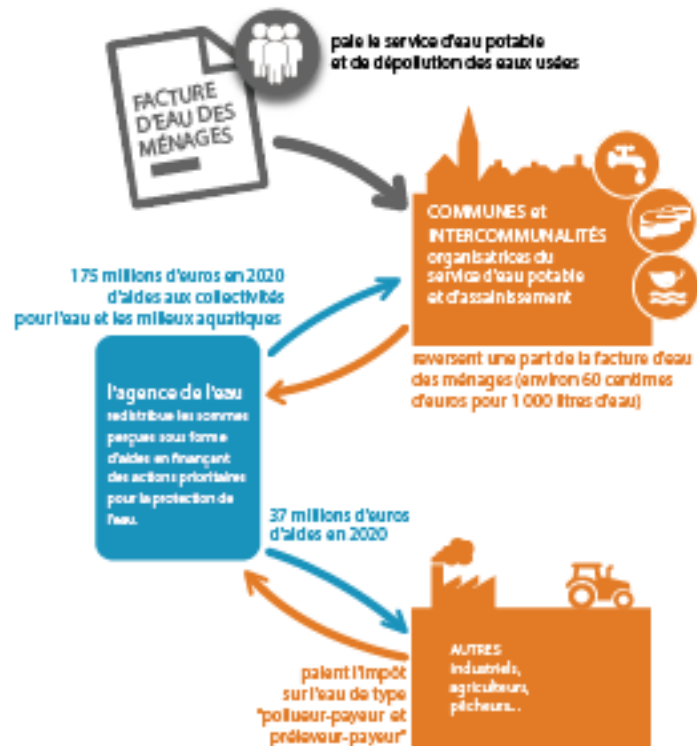
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Artois-Picardie est de 4,58 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense d'environ 550 euros par an.

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (Voies Navigables de France...) 0,005 € par m³ en moyenne sur le bassin.
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.service.aufra.nat.fr



➔ Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Artois-Picardie : agence.eau-artois-picardie.fr

QUELLE ORIGINE DES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) encaissées par l'agence de l'eau s'est élevé à 147,43 millions d'euros dont 120,1 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances perçues en 2020 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source : agence de l'eau Artois-Picardie février 2021

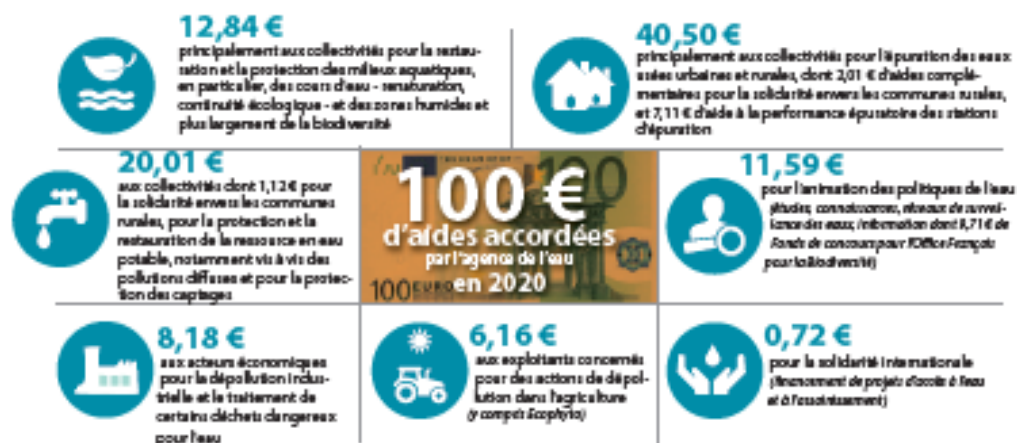


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

Interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source : agence de l'eau Artois-Picardie



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour minimiser les pollutions des réseaux d'assainissement en particulier en temps de pluie, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières, éviter l'érosion, maintenir les milieux naturels et agricoles comme les zones humides qui favorisent l'épuration et la gestion des eaux...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN 2020

L'année 2020 s'inscrit dans la poursuite du 11^{ème} programme d'action de l'agence de l'eau Artois-Picardie, et marque les mesures de solidarité décidées dès le mois de mai pour lutter contre la crise sanitaire (COVID-19). Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et de la biodiversité.



* MAEC : mesures agro-environnementales et d'intégrées / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

LE ROLE DES AGENCES DE L'EAU

Les six agences de l'eau françaises sont des établissements publics du ministère chargé du développement durable. Elles regroupent 1 540 collaborateurs et ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

- en étudiant et mesurant l'évolution de la qualité de l'eau

- en privilégiant l'action préventive,
- en apportant un appui technique et financier aux projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs (Comité de Bassin) et en organisant la concertation pour assurer la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).
- en contribuant à la solidarité pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde.

Rédaction : Agence de l'eau Loire-Bretagne - DC - Av 8 2021
 Actualisation de contenu et mise en page : Agence de l'eau Artois-Picardie - Av 8 2021
 Crédits photos : Agence de l'eau Rhin-Meuse / Anapicardie

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Des plaines agricoles de Picardie jusqu'à la mer du Nord, le bassin Artois-Picardie s'étend sur 20 000 km² et compte 8 000 km de cours d'eau, 60 000 Ha de zones humides et 270 km de côtes.

Il concerne 4,7 millions d'habitants, 2 466 communes, 5 départements et 2 districts Internationaux : celui de l'Escaut et celui de la Meuse



Siège de l'Agence de l'eau Artois-Picardie

200 rue Marcelina DESBORDES –
 Centre Tertiaire de l' Arsenal –
 BP 80 818 Douai CEDEX
 Tél : 03 27 99 90 00
 Fax : 03 27 99 90 15

Mission Littoral
 56 rue Ferdinand BUISSON
 BP 217 – 62 203 Boulogne-sur-mer CEDEX

Mission Mer du Nord
 200 rue Marcelina DESBORDES
 Centre tertiaire de l' Arsenal
 BP 80 818 – 59 508 Douai CEDEX

Mission Picardie
 64 bis rue du Vivier – BP 41 725
 80 017 Amiens CEDEX 01

www.eau-artois-picardie.fr

